

P E M B R O K E

G E S T I O N P R I V É E D E P L A C E M E N T

Fonds équilibré mondial Pembroke

APERÇU DU FONDS ~ Le 9 mai 2024

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds équilibré mondial Pembroke que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Gestion privée de placement Pembroke ltée au 1-800-668-7383 ou inquiries@pml.ca, ou visitez www.pml.ca. **Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

BREF APERÇU			
Code du fonds	GBC990	Gestionnaire du fonds	Gestion privée de placement Pembroke ltée
Date de création du fonds	Le 8 avril 2019*	Conseiller en valeurs	Gestion Pembroke ltée
Valeur totale du fonds au 31 mars 2024	165 276 165 \$	Distributions	Distributions trimestrielles du revenu net et distributions annuelles des gains en capital nets réalisés en décembre; réinvesties automatiquement, sauf si vous demandez à votre représentant de vous les verser en espèces
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,22%	Placement minimal	100 000 \$ (dans les différents fonds de la famille; 10 000 \$ si souscrit par l'intermédiaire d'un courtier inscrit; tranche additionnelle 1 000 \$)

*Du 1er janvier 2018 à la date de création du fonds, les parts de ce fonds étaient distribuées en vertu d'une dispense de l'obligation de prospectus.

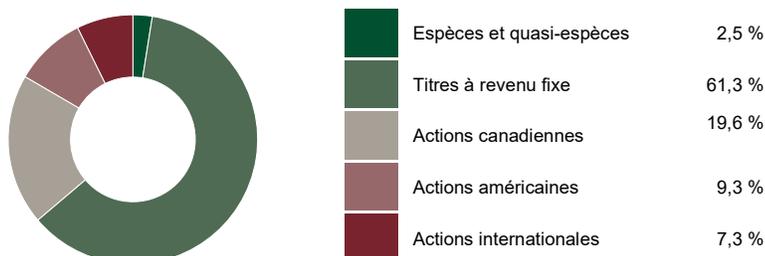
DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL ?

Le Fonds équilibré mondial Pembroke offre aux investisseurs une croissance du capital et un revenu à long terme tout en minimisant le risque grâce à la diversification des actifs, à la répartition géographique, et à la capitalisation boursière en investissant principalement dans des parts de fonds d'actions de sociétés ouvertes et de fonds à revenu fixe, incluant des fonds négociés en bourse. Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

DIX PRINCIPAUX PLACEMENTS (au 31 mars 2024)

	% de la valeur liquidative
Pembroke Canadian Bond Fund	13,5%
Guardian Fundamental Global Equity Fund	13,1%
Pembroke Corporate Bond Fund	9,1%
Pembroke American Growth Fund	8,8%
iShares Core S&P 500 ETF	8,6%
Pembroke International Growth Fund	6,8%
Pembroke Canadian All Cap Fund	5,0%
iShares Core MSCI Emerging Markets ETF	5,0%
Pembroke Canadian Growth Fund	5,0%
iShares S&P/TSX 60 Index ETF	4,6%
Pourcentage total des dix principaux placements	79,5%
Nombre total de placements	48

RÉPARTITION DES PLACEMENTS (au 31 mars 2024)



QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatile varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatiles varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Gestion privée de placement Pembroke ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ? » dans le prospectus simplifié du fonds.

AUCUNE GARANTIE

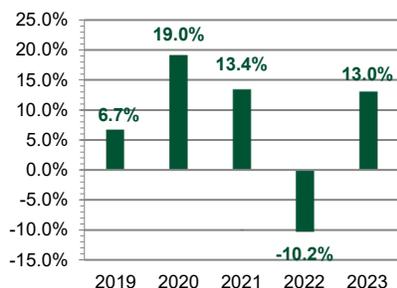
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS ?

Cette section vous indique le rendement annuel du fonds au depuis sa création. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

RENDEMENTS ANNUELS*

Ce graphique indique le rendement du fonds depuis le 9 avril 2019, qui est la date de la première évaluation après sa conversion en fonds mutuel. La valeur du fonds a diminué une fois. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



* Du 1^{er} janvier 2018 à la date de création du fonds, les parts de ce fonds étaient distribuées en vertu d'une dispense de l'obligation de prospectus.

MEILLEUR ET PIRE RENDEMENT SUR TROIS MOIS*

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts du fonds sur trois mois depuis le 9 avril 2019, qui est la date de la première évaluation après sa conversion en fonds mutuel. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000\$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,2 %	30 juin 2020	vos placement augmenterait à 1 172 \$
Pire rendement	-12,4 %	30 mars 2020	vos placement chuterait à 876 \$

* Du 1^{er} janvier 2018 à la date de création du fonds, les parts de ce fonds étaient distribuées en vertu d'une dispense de l'obligation de prospectus.

RENDEMENT MOYEN*

Depuis sa création, les parts du fonds ont généré un rendement annuel composé de 8,39 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds lors de sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 464 \$.

* Du 1^{er} janvier 2018 à la date de création du fonds, les parts de ce fonds étaient distribuées en vertu d'une dispense de l'obligation de prospectus.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ ?

Le fonds s'adresse aux investisseurs qui:

- cherchent un fonds équilibré mondial composé de titres de participation et de titres à revenu fixe qui est très diversifié sur le plan de la taille (sociétés à petite et à grande capitalisation) et de la géographie ;
- peuvent supporter les hausses et les baisses du marché boursier; et
- ceux qui recherchent un placement de moyen à long terme.

N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'une source de revenu stable.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. FRAIS D'ACQUISITION

Il n'y a aucun frais d'acquisition pour ce fonds, à l'exception des frais qui pourraient être exigés par les courtiers inscrits, par leurs propres services administratifs, correspondants à au plus 3 % du prix de souscription des titres au moment du placement lors d'une acquisition par l'entremise de courtiers inscrits.

2. FRAIS DU FONDS

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2023, les frais du fonds s'élevaient à 0,25 % de sa valeur, ce qui correspond à 2,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	TAUX ANNUEL (en % de la valeur du fonds)
RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Gestion privée de placement Pembroke Itée a renoncé à certains frais du fonds. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé. Le RFG n'inclut pas les frais de gestion étant donné qu'ils vous sont imputés directement. Se reporter à la rubrique « Autres frais » ci-après.	0,22 %
RATIO DES FRAIS D'OPÉRATIONS (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,03 %
FRAIS DU FONDS	0,25 %

RENSEIGNEMENTS SUR LA COMMISSION DE SUIVI

Il n'y a aucune commission de suivi pour ce fonds.

3. AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous vendez ou échangez dans les 60 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de gestion	Vous payez directement les frais de gestion au gestionnaire du fonds et ces frais ne font pas partie du RFG. Pour payer ces frais, le gestionnaire du fonds rachète un nombre suffisant de parts dans votre compte pour pouvoir acquitter le montant des frais qui lui sont dus. Le gestionnaire du fonds établit les frais de gestion en se fondant sur le montant des actifs qu'il gère pour vous. Ces frais représentent au plus 1,30 % et doivent être payés chaque mois. Une réduction des frais de gestion peut être appliquée à la discrétion du gestionnaire du fonds.

	Actifs gérés de 5 millions de dollars et moins		Actifs gérés de plus de 5 millions de dollars		
Actifs gérés	Moins de 1 million de dollars	Entre 1 million de dollars et 5 millions de dollars	Première tranche de 10 millions de dollars	Prochaine tranche de 15 millions de dollars	À partir de 25 millions de dollars
Frais de gestion	1,30%	1,00%	0,75%	0,75%	0,65%

ET SI JE CHANGE D'IDÉE ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Gestion privée de placement Pembroke Itée ou votre représentant. Ces documents et l'Aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Toronto :
150 King Street West
Suite 1210
Toronto (Ontario) M5H 1J9
Tél : 416-366-2550
Sans frais : 1-800-668-7383

Montréal :
1002, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 1700
Montréal (Québec) H3A 3S4
Tél : 514-848-0716
Sans frais : 1-800-667-0716

inquiries@pml.ca www.pml.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.